



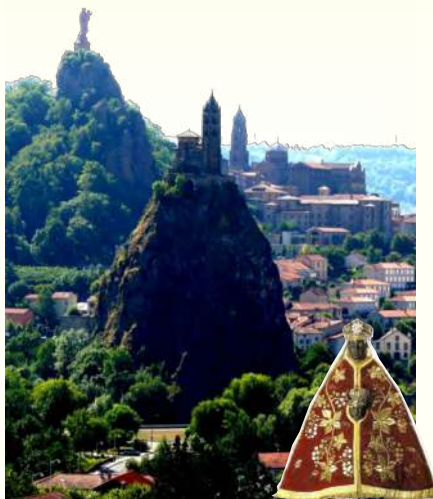
L'après Jubilé du Puy

Notre pèlerinage au Puy-en-Velay du 9 et 10 avril s'est très bien déroulé grâce à Dieu et à la Très Sainte Vierge Marie, aux anges, aux saints ainsi qu'aux prières, à la participation et aux bons dévouements de beaucoup d'entre vous. Soyez encore une fois vivement remerciés ici de votre venue, de votre aide et de vos encouragements.

Tout n'est pas pour autant définitivement terminé jusqu'au prochain rendez-vous de 2157 ! D'abord le jubilé ne prendra fin que le 15 août de cette année 2016. Il est toujours donc possible durant cette période de bénéficier des grâces exceptionnelles attachées à la visite de la basilique de Notre-Dame, en priant devant « la chambre angélique » et en accomplissant les dévotions requises.

Sachez désormais que cela vous sera d'autant plus facile que vous pourrez avoir plus régulièrement la bonne messe, vous confesser et communier puisque les prêtres du Prieuré Saint François-Régis ont pour l'instant à leur disposition au Puy, un local. Dans ce local aménagé très joliment en chapelle (dédiée à saint François de Sales), la sainte messe dominicale est normalement célébrée l'après-midi à 17h30 sauf le 1^{er} dimanche du mois où les prêtres ne sont pas présents. Si vous devez passer, assurez-vous bien tout de même de l'horaire en consultant la feuille d'annonces hebdomadaire ou en téléphonant au prieuré : il peut se faire que des modifications interviennent. En effet nous avons, surtout durant cette période jubilaire, des prêtres qui se déplacent avec leurs pèlerins et donc, dans ce cas, nous les laissons célébrer la messe à l'heure qui leur convient (souvent le matin) et cela nous évite de venir depuis le prieuré d'Unieux.

Ce local sert de chapelle depuis peu. Il est situé au 25, avenue de Tonbridge à *la périphérie* du Puy. En quittant la route goudronnée, il y a un chemin qui monte, il faut se rendre au bout et c'est à l'étage d'un bâtiment auquel on accède par un escalier extérieur (attention à ne pas se garer dans l'espace réservé au locataire du dessous). Sur la hauteur nous pouvons voir de profil la majestueuse statue de Notre-Dame de France qui porte l'Enfant-Dieu bénissant ; devant celle-ci et plus bas, la cathédrale ; vers la droite de la statue, sur le piton



rocheux, la chapelle Saint Michel l'Aiguille. Nous sommes donc devant un panorama très suggestif. Déjà plusieurs messes ont été célébrées mais nous n'avons pas voulu trop ébruiter cette ouverture pour ne pas risquer que notre pèlerinage en soit perturbé car notre venue au Puy, vous l'imaginez, n'est pas bien vue par tous. Mais ce n'est pourtant pas forcément cela qui aurait pu créer de petits dysfonctionnements très désagréables à notre jubilé. En effet, un local excentré qui, vu du dehors, ne ressemble en aucune façon à une église, ne peut en soi que limiter et marginaliser notre ministère. Il

n'attirera tout au plus que ceux qui sont déjà bien convaincus et conscients du problème moderniste qui mine la Sainte Église de l'intérieur. La plupart des baptisés ne connaissent plus rien de leur religion. Ils ne sont donc pas préparés à supporter beaucoup de sacrifices et à s'exposer à de nombreuses rebuffades pour garder la foi et la faire rayonner dans ce monde déboussolé. C'est donc une autre raison plus sérieuse qui pouvait nuire. Laquelle ?

Depuis peu nous avons en vue l'achat d'une véritable chapelle située à une encablure de la cathédrale en plein cœur de la ville. Il s'agit de la chapelle de la Visitation (voir dans ce numéro ce qui concerne cette chapelle). Quelques dépliants ont été diffusés à la sortie de la basilique lors des passages des pèlerins le 10 avril après les dévotions, mais il m'était difficile de faire une annonce trop bruyante au micro et encourager tous les pèlerins à soutenir cette initiative (alors que l'occasion était belle devant 4000 fidèles) sans risquer d'indisposer certaines personnes hostiles à la Tradition et qui pouvaient nous le faire sentir par des tracasseries diverses et variées. Ces risques n'étaient pas anodins. Non pas que nous supposons de la méchanceté chez ceux qui nous ont accueillis mais nous savons que les préjugés sont tenaces et une sorte d'instinct défensif pouvait nous occasionner facilement quelques déboires toujours déplaisants. Mais maintenant notre gros pèlerinage est derrière nous et nous ne risquons plus aucun « sabotage » bien intentionné, il va sans dire. Voilà pourquoi il est temps de vous impliquer au sujet de ce projet de chapelle qui nous tient à cœur car il serait le couronnement normal de cette année jubilaire et tournerait entièrement à la gloire de Notre-Dame

et de son divin Fils.

Le moment n'est-il pas venu pour que ce lieu du Puy ne reste plus comme abandonné par la Tradition catholique ?

Il semble que la divine Providence nous invite à ne pas nous contenter des pèlerinages annuels dans cette cité mariale si importante. Les anges ont bien dit : « *l'auguste Mère du Sauveur, entre tous les lieux du monde, s'est choisi spécialement cet endroit pour y être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles.* »

Comment accomplir ce désir de la Mère de Dieu sinon en nous investissant davantage dans l'apostolat par le Saint Sacrifice de la messe, les sacrements et la prédication de la foi de toujours ?

Cette chapelle de la Visitation se présente donc au bon moment. C'est pourquoi je lance ici un appel à tous pour nous aider dans la réalisation de ce projet. L'opportunité qui se présente ne se renouvellera pas de sitôt.

Certes il y a encore beaucoup d'églises en France et sans doute au Puy plus qu'ailleurs, mais ne croyons pas qu'elles reviendront naturellement et avec facilité à ceux qui s'efforcent de les faire vivre en transmettant la foi aux âmes. C'est faux. La destruction toute récente de l'église Notre-Dame de France au Puy au bénéfice de promoteurs immobiliers en est un signe parmi tant d'autres. La Fraternité Saint Pie X qui veut rendre les édifices religieux à leur destination d'origine - au culte et à la foi - est bien souvent systématiquement écartée au profit d'entreprises profanes mais encore les « orthodoxes », les protestants et bientôt aussi - cela a été en tous les cas évoqué officiellement par une personnalité de l'Islam - les musulmans bénéficieront d'un regard plus complaisant que nous de la part des autorités religieuses en place pour

pouvoir exercer paisiblement leur religion. Ne nous leurrions pas, il y a de multiples autres exemples alarmants : il y a des églises-gymnases ou piscines, des églises-restaurants ou théâtres et dans le meilleur des cas des églises qui servent une fois l'an ou des églises vides et qui tombent en ruine. Tout cela ne dérange pas outre mesure les évêques, du moins donnent-ils l'impression de s'en accommoder parfaitement, mais des églises pour la Tradition cela leur paraît non seulement étrange et inconvenant mais aussi impraticable quand ce n'est pas



insupportable. Tout cela démontre avec évidence que quelque chose ne tourne pas rond dans les têtes dirigeantes ecclésiastiques et il faut donc continuer à agir sans attendre leur bénédiction bienveillante et paternelle sinon c'est se vouer à plus ou moins long terme à vivoter et à disparaître, S.V.P. ne leur donnez pas cette satisfaction.

Charlemagne, Saint Louis, la mère de Sainte Jeanne d'Arc et beaucoup d'autres sont venus au Puy pour implorer la Mère de Dieu afin de

protéger la nation ou de la relever lorsqu'elle était en péril. Le pape Urbain II a prêché ici la Croisade pour libérer la Terre Sainte et lutter contre l'Islam ravageur en disant « Dieu le veut ! » Beaucoup de saints sont venus ici prier pour le redressement de l'Église ou pour demander la bénédiction de leurs travaux apostoliques. Mettons-nous dans leur sillage sans trop nous préoccuper de tous ceux qui veulent nous barrer le chemin : ils ont des peaux de brebis mais se sont des loups ravisisseurs, à leurs fruits nous les reconnaissons bien.

Que les catholiques qui veulent l'extension du règne du Christ se mobilisent donc tous. Que ceux qui ont les moyens fassent un don généreux et que ceux qui n'ont que peu de moyen se contentent d'une petite offrande. Quoi qu'il en soit personne n'est dispensé de prier pour le succès de la Tradition dans ce haut lieu marial et historique de la foi catholique pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Abbé P. Barrère

Achat d'une chapelle à 300m de la cathédrale 150 000€

Le compromis de vente est signé

Somme à réunir au 25 décembre

Dons à l'ordre du Prieuré Saint François Régis

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....

Chèque à l'ordre du Prieuré Saint François Régis
Carte ou Paypal <http://jubiledupuy2016-fspx.fr/>
Reçu fiscal



**En attendant l'achat effectif de la chapelle au Puy
MESSE AU PUY dans une salle louée
25, avenue Tonbridge
3 dimanches / mois (04 77 40 20 55)**

Sermon de Mgr Fellay au Jubilé du Puy 2016

Dimanche 10 avril 2016

En ce dimanche du Bon Pasteur, il nous est donné de célébrer la solennité de l'Annonciation. Vous savez que lorsque la fête de l'Annonciation – qui est une très grande fête – tombe dans la Semaine sainte, elle est déplacée après la semaine de Pâques. On la célèbre le premier jour après la semaine de Pâques, le lundi. Et l'on a le droit de la célébrer le dimanche suivant comme solennité.

La joie de l'Annonciation et la douleur de la Passion

Nous célébrons cette fête de l'Annonciation précisément ici, à l'occasion du jubilé du Grand Pardon, ce jubilé qui a lieu chaque fois que coïncident la fête de l'Annonciation, que l'on célèbre normalement le 25 mars, et le Vendredi Saint ; autrement dit, chaque fois que dans le cycle des années, on trouve cette conjonction de la fête de l'Annonciation, qui est la fête de l'Incarnation de Notre Seigneur. On célèbre la Très Sainte Vierge Marie, on porte notre attention sur la Très Sainte Vierge, avec raison, au moment où elle prononce son *fiat*, où elle accepte le plan de Dieu. Car Dieu a fait dépendre du *oui* de la Très Sainte Vierge Marie son plan rédempteur, le plan par lequel il voulait sauver les hommes. Tout dépend de ce *oui*, et au moment où la Sainte Vierge dit *oui*, Notre Seigneur, le Verbe de Dieu s'incarne. Quand on dit l'Annonciation, on dit l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est donc le début de la vie de Notre Seigneur fait homme.

Ce jour se trouve, cette année, lié au jour où on célèbre sa mort, la Passion de Notre Seigneur et sa mort sur la croix le Vendredi Saint. Se trouvent donc réunis en ce jour le début et la fin de Notre Seigneur, Alpha et Omega, la première lettre de l'alphabet grec et la dernière : *principium et finis*, le principe, le début et la fin. Ce jour-là est donc un jour très spécial qui dicte ici, au Puy, une année jubilaire, un Grand Pardon. Cette fête ou ce jubilé unit aussi, et vous le comprenez bien, d'une manière très intime : d'un côté la Très Sainte Vierge Marie et de l'autre côté

Notre Seigneur. Et si nous voyons dans l'Annonciation la Très Sainte Vierge Marie et Notre Seigneur, dans la Passion nous les voyons aussi tous les deux réunis. Cette fois-ci l'action est sur Notre Seigneur, dans son horrible Passion, qui souffre et qui meurt. Mais nous voyons aussi Notre-Dame, au pied de la croix, qui souffre ; et l'Église ose dire que ses souffrances équivalent au martyre. D'un côté l'Annonciation, la joie, et de l'autre la Passion, la souffrance, la douleur, les pleurs. *Mêlant les joies aux larmes*

À propos de saint Joseph, au jour de sa fête, dans l'hymne des vêpres, il y a une très belle phrase à la fin qui dit qu'il unit la joie avec les larmes, qu'il les mélange... *miscens gaudia fletibus*. Il mélange les joies avec les pleurs. Et



si on réfléchit un peu, c'est bien là notre lot sur la terre, et cela peut aller très loin, comme on le voit et dans l'Annonciation et dans la Passion. Dans l'Annonciation bien sûr on voit la joie, on se réjouit, et c'est normal, il faut se réjouir. Ce qui est extraordinaire, c'est que Dieu s'est fait homme, mais pour Dieu, se faire homme, c'est un anéantissement, le mot utilisé en latin est *exinanivit* : il s'est anéanti (Ph 2, 7). Pour Dieu, se faire homme, – Dieu qui est tout puissant, qui est au-dessus de toute créature –, assumer une nature humaine, c'est un anéantissement qui, en même temps, n'enlève rien à son infinie majesté, à sa Toute-Puissance. Dieu reste Dieu, l'Enfant-Jésus, tout petit, dans le sein de sa Mère, tout dépendant d'une créature pour vivre, pour survivre, reste en même temps le Dieu Tout-Puissant. D'un côté, cette joie de voir arriver

notre Rédempteur, mais l'on doit constater que cette Rédemption se fera dans l'anéantissement, dans la souffrance, dans la douleur, et ce chemin, commencé à l'Annonciation, trouve son point culminant dans la Passion. Mais dans ces souffrances inouïes, indescriptibles, nous savons que tout au sommet de son âme, Notre Seigneur conserve la vision béatifique qui est le summum du bonheur, c'est le Ciel. On a peine à saisir comment ces joies et ces pleurs se trouvent réunis. Souvent nous ici-bas, on parle d'une vallée de larmes, c'est ainsi qu'on qualifie la vie. On a quand même des joies, mais ce qui domine, semble-t-il, c'est la vallée de larmes. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de joies mais si nous sommes ici, si nous venons à la Sainte Vierge, tous nous avons des larmes à montrer, tous nous avons des demandes, des supplications à faire à la Très Sainte Vierge Marie, notre intercesseur, notre médiatrice, pour qu'elle nous obtienne toutes sortes de bonnes choses, de dons, de grâces ! Oh oui, nous apportons nos larmes pour qu'elles soient transformées en joie.

La Croix moyen de salut

Je voudrais insister sur ces larmes : Dieu est infiniment bon, c'est la Bonté même. Dans la Très Sainte Vierge Marie, on voit la bonté maternelle. Mais alors on se pose la question : Pourquoi alors tant de souffrances ? Et quand on fait des efforts c'est là que les épreuves nous heurtent le plus durement ; quand on fait des efforts pour plaire au Bon Dieu, c'est là qu'on reçoit des épreuves. Pourquoi ces souffrances ? Pourquoi Notre Seigneur a-t-il choisi pour nous sauver ce chemin-là ? Il aurait pu faire autrement ! On sait qu'un seul sourire de l'Enfant-Jésus, une seule de ses toutes petites larmes suffisait amplement, infiniment pour nous racheter, parce que chacun de ses actes a une valeur infinie, parce que chacun des actes de Notre Seigneur a une valeur infinie de rédemption. Alors pourquoi toutes ces souffrances ? Pourquoi toutes ces peines ? Dieu nous fait là une miséricorde qu'il nous est difficile

de comprendre. Le grand malheur qui frappe les hommes, qui frappe notre histoire et notre vie, c'est le péché ; et comprendre le péché, ce n'est pas si simple. Le Bon Dieu permet la souffrance, la douleur, les épreuves pour que nous arrivions à saisir un petit peu mieux ce que c'est que le péché.

Toute souffrance, mes bien chers frères, toute souffrance, toute peine dont on souffre, quelle que soit la personne ici sur terre : qu'il s'agisse des plus petites choses, des petits bobos des enfants, qu'il s'agisse des grandes choses, des guerres, des famines..., toute peine est la conséquence du péché. Est-ce que nous arriverons à comprendre cela ? C'est par le premier péché d'Adam et Ève que sont entrées dans le monde des hommes la souffrance et la mort. Avant le péché, il n'y avait ni l'un ni l'autre. Et plus les hommes pèchent, plus il y a de souffrance. Mais ce n'est pas par plaisir, le Bon Dieu ne prend pas plaisir à faire souffrir, non ! Combien il compatit, si on savait. Mais c'est une miséricorde qu'Il nous fait, et ces souffrances qui vont jusqu'à la mort elle-même, il nous les donne afin que..., – pour autant que nous les acceptons, pour autant que nous voulions bien les unir aux siennes, à ses souffrances, à sa mort –, afin qu'elles deviennent sources indicibles de vie, de joie. Une joie difficile certes, mais vous le savez bien, très chers frères, qu'on peut au fond de l'âme continuer à jouir de la joie de Dieu, même quand on souffre. Du moment qu'on se met du côté du Bon Dieu, du moment qu'on arrive à garder son âme unie au Bon Dieu, c'est-à-dire qu'on fuit le péché, oui, cette paix, cet amour du Bon Dieu, cette joie, elle existe au fond du cœur du chrétien.

Ces souffrances, Notre Seigneur les fait siennes ; dans l'âme qu'Il aime, dans l'âme en état de grâce, Notre Seigneur va continuer sa Passion avec ses souffrances. Et vous, vous pouvez dire comme saint Paul : « Maintenant je suis plein de joie dans mes souffrances pour vous et ce qui manque aux souffrances du Christ en ma propre chair, je l'achève pour son corps qui est l'Église » (Col. 1, 24). Vos souffrances vraiment se transforment alors en moyens de salut, pour vous et pour les autres. C'est Notre Seigneur le premier qui a fait cela, Il est tellement bon, tel-

lement puissant qu'Il est capable de transformer le mal en un bien plus grand. Le plus grand des péchés, le déicide – c'est-à-dire tuer Notre Seigneur, le faire mourir sur la croix –, Notre Seigneur va utiliser cet acte-là, il va le transformer en l'acte rédempteur dans lequel, Lui-même offrant sa vie à Dieu expie toutes les fautes de tous les hommes, et offre donc à tous les hommes le salut. Il l'offre, s'ils le veulent bien. Hélas, tant et tant d'âmes ne veulent pas.

L'exhortation *Amoris laetitia*

Mélangeant la joie aux pleurs. Permettez-moi une allusion à un événement tout récent, très récent : c'est une exhortation apostolique qui porte pour titre : *La joie de l'amour*, et qui nous



fait pleurer. Cette exhortation est le résumé de deux synodes sur le mariage. Elle est très longue, il y a beaucoup de choses qui sont justes, qui sont belles, mais après avoir construit j'allais dire un bel édifice, un beau bateau, le Souverain Pontife a creusé un trou dans la coque du bateau, sous la ligne de flottaison, vous savez tous ce qui se passe alors. On a beau dire qu'on a fait le trou avec toutes les précautions possibles, on a beau dire que le trou est tout petit, le bateau coule.

Notre Seigneur Lui-même a dit qu'on ne touche pas à un iota : « pas un seul iota ne sera enlevé de la loi de Dieu » (Mt 5, 17-20). Quand Dieu parle, cette parole ne souffre pas d'exception. Quand Il commande, Dieu est d'une sagesse infinie qui a prévu tous les cas, il n'y a pas d'exception à la loi de Dieu. Et voilà que tout d'un coup on prétend que sur cette loi du mariage

qu'on maintient en disant que le mariage est indissoluble, on maintient cette phrase, oui, on le dit... mais après on dit qu'il peut y avoir quand même des exceptions, dans ce sens où des divorcés soi-disant remariés, pourraient dans cet état-là, dans cet état de péché, être en état de grâce, et donc peuvent aller à la communion. C'est gravissime. Je crois qu'on ne mesure pas suffisamment la gravité de ce qui vient d'être dit. On a beau dire que ce sont de toutes petites exceptions dans un coin..., c'est comme cela qu'on a fait passer la communion dans la main. Et comme je vous dis, de petits trous dans le bateau suffisent. Le bateau coule !

La rencontre avec le pape François

Miscens gaudia fletibus. Il y a encore d'autres joies et d'autres pleurs, aussi récents. Vous savez qu'il y a peu, nous avons rencontré le pape François. Eh bien ! il nous a expliqué que sous Benoît XVI, à la fin de son pontificat, avait été fixée une date butoir, et que si la Fraternité n'acceptait pas la proposition romaine jusqu'à cette date, il était décidé que la Fraternité serait excommuniée, et le pape François de nous dire : c'est probablement le Saint-Esprit qui a inspiré le pape Benoît XVI et qui lui a fait dire quelques jours avant sa démission d'abandonner cette idée, car Benoît XVI a dit : Je laisse cette affaire à mon successeur. Et au successeur, le pape François, a été proposé...(on a mis sur son bureau) notre excommunication en disant : il n'y a qu'à mettre la date et la signature. Et le pape François de dire : *'Non, je ne les excommunie pas, je ne les condamne pas'*. Il m'a dit : *'Je ne vous condamnerai pas'*. Il a aussi dit : *'Vous êtes catholiques'*, il a continué en disant : *'en cheminement dans la pleine communion'*. Néanmoins, il maintient que nous sommes catholiques. Il a aussi dit : *'Vous savez, j'ai pas mal de problèmes avec vous, on me fait des problèmes parce que je suis bon avec vous, mais à ceux-là je dis : écoutez, j'embrasse bien le patriarche Cyrille, je fais du bien aux anglicans, je fais du bien aux protestants, je ne vois pas pourquoi je ne ferais pas du bien à ces catholiques.'* C'est comme cela qu'il l'expliquait. Et de dire aussi : *'Si j'ai des problèmes, vous aussi vous avez des problèmes, donc il ne faut pas pousser, il ne faut pas créer davantage*

de divisions, donc on prend son temps.’

Poursuivant, il nous a dit : *‘le pouvoir de confesser, bien évidemment il continue après (l’Année sainte), et aussi donner l’extrême onction, et aussi pour l’absolution de l’avortement, tout cela continue’*. À ce moment-là je lui ai dit : *‘Pourquoi pas pour les autres sacrements alors ?’* Il était tout à fait ouvert, on va voir comment les choses vont se développer. Ces choses-là évidemment nous donnent de l’espoir. Mais un jour on voit cela qui nous donne un peu d’espoir, on se réjouit, et le lendemain une exhortation terrifiante, qui fait tant de mal à l’Église.

L’entretien avec Mgr Pozzo

Le lendemain, nous avons vu Mgr Pozzo, secrétaire de la commission Ecclesia Dei, cette instance à Rome qui s’occupe de nous. Et Mgr Pozzo nous a dit : *‘Nous pensons (la Congrégation de la Foi, pas seulement lui) que nous ne devons vous demander que ce que l’on demande, que ce qui est nécessaire à tout catholique, et rien de plus’*. Il a développé sa pensée en disant : *‘le concile Vatican II dans sa plus grande partie n’a rien fait de doctrinal, et donc cela on n’a pas à vous le demander’* Il a été encore beaucoup plus clair, il nous a dit : *‘Vous avez le droit de défendre votre opinion sur la liberté religieuse, sur l’œcuménisme, sur les relations avec les autres religions, exposées dans Nostra aetate’* C’était tellement surprenant que je lui ai dit : Ce n’est pas impossible que je vous demande de venir nous dire cela chez nous.

Je ne pense pas qu’il faille en triompher, bien chers fidèles. Je pense qu’en fait ce changement est un changement profond, extrêmement important ; il vient à cause de la situation dramatique de l’Église. On peut dire que c’est un peu une conséquence du chaos qui est en train de s’établir dans l’Église ; il y a une telle confusion, il y a de telles attaques contre la foi, contre la morale dans tous les sens qu’enfin, si on peut s’exprimer ainsi, du côté de la Congrégation de la Foi on s’est dit : On n’a pas le droit de traiter ces gens qui ne font que dire et enseigner ce que l’Église a toujours enseigné..., on n’a pas le droit de considérer ce qu’ils font comme un péché gravissime, alors

qu’autour d’eux il y en a tant et tant – des prélats et jusqu’à des cardinaux..., on a presque envie de dire et jusqu’au pape – qui disent pas seulement des bêtises, mais des hérésies qui ouvrent le chemin au péché.

Il y en a quand même quelques-uns dans l’Église qui sont en train de réagir, de réfléchir, qui sont en train de dire : cela ne va pas comme cela. Et c’est au milieu de ce trouble, au milieu de ces larmes qu’arrive ce balbutiement : Non, on ne peut pas vous obliger à accepter le Concile.

Ils ne le diront peut-être pas aussi clairement, mais ils nous l’ont dit quand même. Bien sûr, nous prenons cela avec beaucoup de prudence, nous demandons au Bon Dieu de nous éclairer,



de voir ce que tout cela veut dire, si c’est vraiment vrai, si demain on ne va pas encore de nouveau repartir dans une autre direction. Néanmoins, mes biens chers frères, tout cela nous montre quelque chose : c’est que la fidélité à tout ce que l’Église a toujours enseigné, cela paye. Il faut tout simplement garder cette fermeté, elle s’impose à ces modernes, elle s’impose comme la réalité : Nous sommes catholiques et nous voulons le rester.

Que Marie nous garde dans la fidélité à la foi catholique

Et notre première demande aujourd’hui à la Très Sainte Vierge Marie, ici au Puy, c’est précisément de garder, de conserver tous ces trésors, de rester catholiques purement et simplement et de continuer, pour que cela se répande de nouveau et que petit à petit nous gagnions les âmes, que les âmes soient gagnées, reviennent vers Notre Sei-

gneur, vers la foi, vers ses commandements, les commandements de Dieu.

Je me permets de faire un appel aux jeunes aujourd’hui, fête du Bon Pasteur. Tous, chacun d’entre vous, vous devez vous demander : est-ce que le Bon Dieu ne m’appelle pas à la vie religieuse, à la vie sacerdotale ? Est-ce qu’Il ne veut pas que je devienne prêtre ? Est-ce qu’Il ne veut pas que je travaille dans sa vigne pour gagner des âmes, pour les sauver ? Pour vous montrer que ce n’est pas seulement une idée, même Mgr Pozzo nous a dit : *‘Il faudrait bientôt penser à établir un séminaire en Italie !’* C’est pour vous montrer qu’ils nous prennent au sérieux au milieu de cette débandade, au milieu de cette confusion généralisée où plus personne ne sait ce qui est bien, ce qui est mal, où toutes sortes de théories émanent des autorités elles-mêmes. Et cette confusion, rien n’indique qu’elle va s’arrêter, elle va encore croître !

Combien nous avons besoin de cette protection de la Très Sainte Vierge Marie ; et ce guide, il ne fait aucun doute que c’est la fidélité ; ce que l’Église a fait, a enseigné dans le passé ne peut pas tout à coup devenir faux, bien au contraire, c’est vrai et cela reste vrai, et ceux qui s’y attachent se protègent de l’erreur, de la nouveauté. Alors, préparons-nous à des larmes, les épreuves pour l’Église ne font que commencer. À travers ces larmes, unissons-nous du fond du cœur à Notre Seigneur et Notre-Dame, nous souvenant que Dieu est Tout-Puissant, Il est la divine Providence, Il gouverne toutes choses. C’est Lui qui écrit l’histoire, pas les hommes ! Les hommes qui sont libres font tout ce qu’ils peuvent, tout ce qu’ils veulent, mais à la fin celui qui a le dernier mot, c’est Dieu. Dieu qui n’abandonne pas ceux qui le cherchent, car ceux qui Lui demandent son aide la recevront et même plus encore : « tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu » (Rm 8, 28), tout, aussi les épreuves, aussi cette crise de l’Église, « tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu ». Demandons à la Très Sainte Vierge Marie cet Amour, la Foi, l’Espérance et cette Charité qui conduit au ciel infailliblement.

Pour conserver à ce sermon son caractère propre, le style oral a été maintenu.

La chapelle, témoin de la Chouannerie du Velay

François Dominique Cavey de La Motte est un personnage d'envergure. Né le 15 septembre 1759 en Normandie, d'une famille de militaires au service du Roi. Il fit son apprentissage au régiment de La Fère. Alors qu'il était lieutenant en 1782 un rapport dit de lui : *'il n'y a que du bien à dire de ce jeune officier, attaché à son service, il remplit exactement ses devoirs et a une bonne conduite'*.

François de La Motte était un homme intelligent et de bon esprit. En 1789 il s'engagea au service du Roi. Il quitta son poste en 1791 et entra au service des princes de Condé en tant que commandant en chef de l'artillerie des princes. Il participa aux campagnes militaires avec beaucoup de bravoure, mais blessé d'une balle dans le ventre, il rentra en France où son amitié avec le marquis de Desiguan le conduisit en Ardèche.

Il fonda la compagnie des Ganses blanches en avril 1795 à Chevières en Forez. Le 5 mai 1796 autour du lac d'Issarlès, le Comte de la Motte et le Marquis de Surville furent proclamés chefs du mouvement contre révolutionnaire. L'article 1 stipule : *'L'obligation que Dieu nous fait de rétablir les Saints Autels et le trône de nos rois, fils aînés de l'Église, de prêter une assistance continue au Roi pour rétablir les anciennes lois de son État, à l'abri desquels nos anciens vécurent heureux pendant quatorze siècles. 2 Faire revivre dans son premier éclat et dans toute sa pureté la religion catholique, apostolique et romaine. Telle est irrévocablement la tâche honorable à l'exécution de laquelle nous jurons de sacrifier nos repas, notre fortune et notre vie'*.

En 1795 il rassembla au col du Pertuis un camp de 30000 hommes qui inspira une grande crainte aux révolutionnaires du Puy. Fin 1796, le Comte de La Motte licencia son armée car les Bleus *'se tenaient tranquilles'* dans la ville du Puy. Avec une petite troupe de fidèles aguerris il continua son œuvre de délivrance de prisonniers, de justicier envers les exactions, délivrant les captifs, barrant la route aux soldats, protégeant les prêtres réfractaires dans leur apostolat. C'est au cours d'une de ces missions qu'il fut dénoncé par un nommé Enjolras, prêtre apostat. Arrêté à La Narce, il comparut devant le tribunal révolutionnaire, place de la Plâtrière, le 17 avril 1797. Là, le 5 octobre 1797, il fut criblé de coups de baïonnette, il avait 38 ans.



Chapelle placée
ancien

Descriptif de la chapelle

Située place de la Plâtrière, sur les flancs du Rocher Corneille, la chapelle est bâtie sur une ancienne carrière de gypse, dont la pierre à plâtre fut exploitée jusqu'à la fin du 18^e siècle.

Cette chapelle au style classique et sobre, fut édifée en 1655 pour le couvent de la Visitation.

Elle servit de tribunal pendant la Révolution.

Des prêtres réfractaires y furent jugés et condamnés à mort ainsi que de nombreux catholiques.

Le chef de la chouannerie du Velay, jugé et condamné en ce lieu, y fut assassiné.

L'histoire de cette chapelle nous plonge au cœur de la résistance catholique et royaliste. Elle fut le témoin de la vivacité de la chouannerie du Velay, seconde Vendée dans la foi et dans la bravoure.

La chapelle, témoin de sainteté

L'abbé Vacher, l'abbé Chabrier et l'abbé de Touche d'Yssingeaux, qui refusèrent de prêter serment à la constitution, furent arrêtés, livrés au tribunal de la Plâtrière et condamnés à mort. Mgr de Gallard alors exilé en Suisse à Saint Maurice fit l'éloge de ces saints prêtres dans une circulaire adressée aux prêtres de son diocèse : *'ils se sont montrés dignes des martyrs, ne manquons pas de les prendre pour protecteurs et pour modèles'*.

Le '18 fructidor' ramena la terreur : 40 prêtres du diocèse furent jugés et condamnés à être déportés à Rochefort. Conduits de brigades en brigades avec les malfaiteurs, certains furent embarqués sur le Bayonnais à destination de Cayenne, dans des conditions telles que seul l'abbé Raymond, vicaire de Langeac, arriva en vie. Les autres prêtres furent prisonniers sur les pontons de l'île d'Aix et de l'île Madame dans des conditions effroyables : entassés dans les soutes des mois durant, dans le froid, la faim, les maladies, et les sévices. Beaucoup moururent. La Croix des Gallets sur l'île Madame en Charente maritime rend hommage à ces nombreux prêtres martyrs.

Les abbés Claude Pons, Jean Boucharend de Chaumeils, et Matthias Nogier, massacrés pour leur foi à Saint Joseph des Carmes à Paris, furent béatifiés par Pie XI en 1926.



La chapelle, témoin

La statue de...
rémie et rapp...
passa-t-elle de...
qu'en janvier 1...
dépouillée de...
dans les archives)

de la Pentecôte...), Louis...
Haute-Loire fit brûler la...
guillotiné. Du dos de la...
un parchemin que l'on

La chapelle

L'abbé de Rachat, adm...
Mgr de Gallard alors e...
annonçant le Jubilé de...
dé le Jubilé de 1785...
Jubilé de 1796, du Je...
vant. Les conditions de...
un prêtre non-jureur, d...
dans un oratoire, mais

À la suite de cette lettre...
risait l'évêque du Puy...
lui laissant le soin d'er...
faux évêque intrus dans...
coupables adhérents le p...
Nous chargeons notre vé...
tous les fidèles d'avoir a...
émérés de lui ou de se...
eux ; et de leur dire qu'il...
crime et sacrilège, aller p...
sous le pouvoir de l'évêque

Le mandement arriva...
puisse être mis à exéc...
obtint donc du Pape d...
saint Pierre et saint Pa...
ment à cette date. Les...
le Jubilé, confesser (pa

La chapelle, témoin de la foi de l'évêque du Puy

Né en 1736, Mgr de Gallard devint évêque du Puy en 1774. En 1790, il refusa publiquement d'adhérer au serment constitutionnel et interdit ses prêtres et ses fidèles d'y adhérer. À l'élection de Delcher, prêtre jureur, Mgr de Gallard déclara que cette élection à l'épiscopat, était illicite et sacrilège et qu'il restait l'évêque du Puy. Mgr de Gallard fut jugé *'réfractaire'* et dut s'exiler à Saint Maurice en Suisse. De là, il organisa la résistance dans son diocèse. Il fut très suivi dans toutes les classes de la société. En 1791, 255 des 400 prêtres du diocèse refusèrent de prêter serment. Trois vagues de rétractations lancées par Mgr de Gallard ramenèrent 63% des prêtres jureurs. En 1794, 63 prêtres réfractaires furent guillotins ou fusillés. Tous ont témoigné de leur foi devant le tribunal place de la Plâtrière. D'exil, Mgr de Gallard soutient et exhorte son diocèse, il ordonne les séminaristes qui à grand péril arrivent jusqu'à lui. Le Saint évêque meurt en Suisse en 1802.



À 300 m de
Notre-Dame du Puy...
achat d'une
chapelle...
témoin de la
'chouannerie' du Velay



du couvent de la Visitation,
de la Plâtrière au Puy,
tribunal révolutionnaire

moins de l'autodafé de Notre-Dame

Notre Dame du Puy, sculptée par le prophète Jérôme, portée par saint Louis de sa captivité en Égypte, devant le Tribunal révolutionnaire ? Toujours est-il qu'en 1794, elle fut enlevée de la Cathédrale du Puy et de ses ornements précieux, (qui furent retrouvés plus tard). Le dimanche 8 juin, jour de la fête nationale (et de la fête de Guyardin, envoyé de la Convention nationale en 1793), la vénérable statue place du Martouret, à côté de la cathédrale, une petite porte s'ouvrit, d'où s'échappa la statue, elle ne put récupérer.

le, témoin du Jubilé de 1796

Administrateur clandestin du diocèse du Puy, reçu de son exil à Saint Maurice en Suisse, le mandement de Mgr de Gallard avait présidé l'autodafé de Notre-Dame du Puy. Mgr de Gallard avait présidé l'autodafé avec beaucoup de solennité. Sa lettre ouvrait le Jubilé. Le Jeudi Saint après les vêpres jusqu'au vendredi suivant, les mandements étaient : la contrition et la confession à l'usage des prêtres, la prière aux intentions du souverain pontife, le lieu de réunion des fidèles catholiques.

En 1796, un Bref du Pape Pie VI du 29 janvier 1796 autorisa Mgr de Gallard à publier le Jubilé dans son diocèse et à substituer les lieux en vertu de la prudence : 'le Jubilé de votre diocèse a eu la témérité de faire publier par de nombreux prêtres le privilège de votre cathédrale, et l'indulgence du Jubilé ! Le vénérable frère, (Mgr de Gallard) de défendre hautement à aucun égard à tous les mandements, lettres et discours ecclésiastiques, d'avoir aucune communication avec les prêtres ne peuvent, sans se rendre coupables du plus grand crime, prier dans la cathédrale ni aucune des églises qui sont sous le joug de l'ennemi intrus et de ses adhérents.' Rome 29 janvier 1796.

En 1796, dans des persécutions trop intenses pour qu'il y ait de la répression, Espérant une amélioration, Mgr de Gallard fit que le Jubilé fut transféré à l'octave des apôtres Pierre et Paul. L'ouverture du Jubilé se fit donc clandestinement. Les prêtres parcoururent les campagnes pour prêcher (pendant parfois 6h durant) et apporter les communions.

La chapelle, témoin de prêtres martyrs

Claude du Grail naquit le 21 juillet 1760, à Saint Agrève-et fut baptisé le jour même.

Il fit ses études classiques au collège du Puy-en-Velay. Entré au séminaire, il fut ordonné prêtre en septembre 1791. L'abbé du Grail refusa de prêter serment et la persécution se déchaînant, il fut contraint à fuir sur les hauts plateaux du Mézenc.

En 1794, l'abbé Claude du Grail fut dénoncé. Arrêté, il comparut devant le tribunal révolutionnaire, qui siégeait dans la chapelle de la Visitation. Avec autant de fermeté que de courage, il témoigna de sa fidélité à l'Église catholique et fut condamné à mort.

L'abbé Jean-Jacques Gérentes, fut arrêté le 11 décembre 1793 dans un hameau de Tence. Son acte d'accusation soulignait qu'il était non seulement un prêtre réfractaire mais en plus, au comble du sacrilège, il avait poussé le 'fanatisme' jusqu'à outrager l'arbre de la liberté !

Les deux prêtres, emprisonnés ensemble, s'encouragèrent jusqu'au pied de l'échafaud.

Leurs dépouilles mortelles furent jetées dans une fosse commune au cimetière des Carmes, afin que l'on ne puisse pas les vénérer comme martyrs.

La mère de l'abbé du Grail et sa sœur, religieuse visitandine, furent contraintes de faire le tour de l'échafaud dégoulinant de sang.

La chapelle,
témoin des crimes contre révolutionnaires

Les actes d'accusation du tribunal révolutionnaire portent :

- sur des insultes contre les prêtres jureurs, (ex : les Béates sont accusées d'insultes envers des prêtres jureurs. À Saugues un drap mortuaire et des têtes de mort accueillent le prêtre jureur...)

- sur l'enlèvement de prêtres réfractaires arrêtés par la gendarmerie pour être condamnés (ex : enlèvement du prêtre de Saugues, enlèvements spectaculaires à Saint Fortunat, à Yssingeaux, à Saint Rémi. L'abbé Pignon protégea l'un de ses fidèles qui venait le délivrer et fut atteint mortellement d'un coup de sabre. Au Monastier, les abbés Dauthier et Sauvert, curés réfractaires, furent enlevés ...)

- sur le vol des clefs de l'Église afin d'empêcher le culte constitutionnel (à Saint Pal en Chalencon l'administration est obligée de fermer l'Église, à Saint Germain Laprade, à Yssingeaux...)

- sur le vol des cloches de l'Église (pour empêcher l'application du décret constitutionnel stipulant que toutes les cloches doivent être conduites au Puy pour y être fondues : à Rosières 1797 les 'chouans', volent et cachent les cloches, à Allègre...),

- sur la protection de prêtres réfractaires, et sur le boycottage des messes assermentées, (ex : des paroissiens des Etables comparaissent sur plainte d'un prêtre jureur, qui, agacé de se trouver en face d'une église vide, en fit le reproche aux paroissiens ; le dimanche suivant, quand il ouvrit les portes de l'église, il la trouva remplie de porcs, et les villageois en se moquant de lui, disaient qu'ils lui avaient trouvé des paroissiens dignes de lui.)

- sur le vols des biens nationaux (ex : au procès du 29 décembre 1797, les contre révolutionnaires déclarent : 'nous ne connaissons ni nation, ni supérieurs qui envahissent les propriétés des honnêtes gens'.

- une vingtaine d'attaques à coup de pierre ou de bâtons et d'insultes contre des prêtres jureurs sont recensées.

- le plus grand crime jugé est l'atteinte à l'arbre de la liberté, emblème de la Révolution (ex : arbres détruits à la hache ou brûlés, autels de la Révolution saccagés, à la Chaise Dieu, à Allègre, à Saint Paulien : 18 cantons sont sous haute surveillance...)

La chapelle, témoin d'un échec républicain

Le procès des compagnons de Jésus se voulait exemplaire. L'acte d'accusation était : 'membres d'une conspiration formée contre la sûreté intérieure de la République'. Malgré les 26 jours de procès et l'état de siège au Puy, ce fut un échec pour la République : peu de comparutions, peu de condamnations et l'évasion des 3 condamnés à mort.

Certains ont parlé des compagnons de Jésus, d'autres ont attribué le nom de ce groupe à l'épisode biblique où Jésus vengea l'honneur de Dieu des adorateurs de Baal et rétablit le trône d'Israël.

Le pèlerinage du Jubilé du Puy 2016



M. l'abbé Barrère annonce la bénédiction de Mgr Fellay aux 1500 marcheurs présents



Les séminaristes d'Écône assurent l'animation spirituelle de la quinzaine de chapitres



Remercions le ciel pour le beau temps



Une ornière restante malgré le travail du 'génie du prieuré' pour rendre les chemins praticables'



Le chapitre des malades prie et regarde un film sur l'histoire de Notre Dame du Puy



L'autel en l'honneur de Marie



Les pèlerins arrivent à Saint Paulien à 17h pour la messe



M. l'abbé Bouchacourt, supérieur du district de France, célèbre la messe solennelle



La liturgie et.....



... la schola assurées par Écône



Le reposoir de samedi soir à dimanche matin



Après 9 jours de marche depuis Paray le Monial les Jacquets arrivent à saint Paulien

Dimanche 10 avril, la messe est célébrée par Mgr Fellay, supérieur de la FSSPX



En présence de M. l'abbé Pfluger et de M. l'abbé Nély, assistants de Mgr Fellay



M. l'abbé de Jorna directeur du séminaire d'Écône,
 M. l'abbé Troadec directeur du séminaire de Flavigny,
 M. l'abbé Barrère, prieur à Unieux
 M. l'abbé Frament économiste du district de France



Messe Pontificale



La grande Halle de Saint Paulien accueille plus de 3500 personnes. La messe sera aussi retransmise dans une salle de sports à côté



À partir de 12h30,
six processions
se succèdent
vers la cathédrale.

4000 pèlerins vont
accomplir les dévotions
Jubilaires



Tous les pèlerins ont des
badges, avec leur horaire
réserve pour leur
passage à la cathédrale

La
logistique
est bien
assurée



Les dévotions sont chantées et procla-
mées : Credo, Pater, Ave, Gloria, réno-
vation des promesses du baptême
selon saint Louis-Marie Grignon de
Monfort (300^e anniversaire), dont la dévo-
tion à l'Annonciation rejoint parfaite-
ment celle du Puy

Sur les traces de Mira chef musulman qui détenait la forteresse de Lourdes et qui fut conver-
ti par Notre Dame du Puy, les enfants de Domezain viennent avec la Vierge de Lourdes
rendre un hommage émouvant à leur suzeraine.



4 messes basses et des confessions ont lieu aussi
tout l'après midi dans la chapelle du séminaire



Les processions se suivent, la dernière est celle du séminaire d'Ecône qui clôturera les dévo-
tions par les litanies carolingiennes grandiosement chantées.



Le Fiat... de l'Annonciation à la Passion



Si nous acceptons d'être associés à
la vie de Dieu, nous serons traités
comme la Vierge. Voyons comment
Elle a été traitée et comment Elle a réagi.

La Vierge est arrivée à un état de
connaissance expérimentale de Dieu
en étant fidèle aux expériences
rédemptrices indispensables à cette
connaissance et inséparables d'elle.

Tant qu'Elle n'était pas passée
par l'expérience rédemptrice, Elle
avait l'amour de Dieu, était au
service de Dieu, mais Elle n'avait pas
la connaissance expérimentale.

Or, remarquez bien que, sans doute,
c'est au-delà de la mort que nous
verrons Dieu, mais il ne dépend que de
nous d'avoir, sinon la vision de Dieu
sur terre, du moins une connaissance
expérimentale de Lui, résultant des
expériences rédemptrices analogues à
celles par lesquelles est passée la
Vierge.

Dans ces moments "d'expériences
rédemptrices", pensons que Dieu est en
train d'ouvrir la châtaigne pour que
l'âme puisse voir le ciel et le jour.

Qu'est-ce qui s'est passé avant l'Annonciation ?

Nous avons affaire à une enfant qui
avait la joie facile de l'enfance sans
péché : joie très pure, très saine et très
spontanée, joie consentie du service du
temple. Elle était dévouée au service de
l'autel et se figurait être arrivée déjà en
Dieu.

Ensuite, Elle a éprouvé la joie des
désirs intenses de Dieu, que sa fidélité
entretenait dans son âme. Mais Elle ne
se rendait pas compte, étant créature
comme nous, que tous ces contacts
gratuits de la grâce ne sont pas la
connaissance expérimentale de Dieu :
ils en sont les **préludes**.

Mais c'est à cause du charme de

sa fidélité que Dieu l'a choisie pour
être la Mère de Dieu, choisie par tous
ces contacts de grâce.

Laissez le prélude de côté et prenez
la partition, c'est une symphonie
douloureuse : c'est le drame de
l'Annonciation (car c'est véritablement
un drame), l'imprévu de la Visitation,
la nuit de Noël, la fatigue de la Fuite en
Egypte, c'est la séparation par la mort
de saint Joseph, la séparation par
l'apostolat du Fils, la séparation
morale : « Qui est ma Mère ? »,
séparation de l'arrestation, séparation
de l'honneur -II est condamné-, la
séparation de la Mort, la séparation de
la Résurrection, nouvelle étape que la
Vierge ne connaissait pas, la séparation
de l'Ascension.

Or, chose étrange, plus tout cela
était une séparation, plus Elle
expérimentait Dieu. Pauvre Sainte
Vierge ! Elle a tout de suite saisi que,
dès que le Christ est conçu dans une

âme, celle-ci est unie au Crucifié...

Mais ce n'est pas facile d'annoncer à un enfant qu'elle n'est pas du tout arrivée et que maintenant, cela va commencer, mais que cela ne va pas être drôle. Pensez à ces grâces d'enfance et de jeunesse : grâces d'enthousiasme, de facilité à comprendre Dieu, à Le servir, à L'aimer dans la joie, etc... Ce sont des grâces de mise en route. Dieu, qui connaît notre faiblesse, commence toujours par des préludes.

Il faut bien se mettre dans l'intelligence **qu'une fois qu'on a dit "Oui", 'Fiat',** on s'éloigne de plus en plus du prélude et on s'approche de la partition. Mais soyez rassurés, il n'y a que dans la partition que vous prendrez contact avec Dieu.

Voilà la grande consolation des délaissements et comme pour la Vierge, ce sont les séparations qui, justement, nous font faire son expérience à Lui, Dieu. Il a besoin de tout votre zèle de Foi, d'Espérance et de Charité, de l'intensité de votre zèle qui vous fait tenir dans les ténèbres et le chaos, et persévérer dans les ruines.

Plus vous prendrez cette attitude positive, plus vous vous apercevrez que le visage de Dieu prend forme. La Vierge ne s'est jamais troublée : Elle a pleuré, atrocement souffert, Elle est la Reine des Martyrs, mais Elle ne s'est jamais découragée : **Elle était sûre de Lui.**

La partition sera jouée **quand vous serez sûrs de Dieu.** Non pas sûrs de ses grâces mais sûrs de Lui, comme le dit si joliment saint Augustin : « *Est-ce les consolations de Dieu ou le Dieu des consolations que tu veux aimer ?* »

Il faut bien vous dire ceci : à partir du moment où l'on se lie à Dieu, on s'aperçoit que ça n'est jamais ce qu'on rêvait. Dès qu'on se lie à Dieu, on se sépare de soi-même. A ce moment-là, on appartient à un autre : Dieu. Lui, Il va en profiter. Là où vous vous imaginiez avoir organisé votre idéal, Il va vous montrer que ce n'est pas du tout ce que vous rêviez, Il va vous prendre à rebrousse-poil.

La Sainte Vierge, Elle, s'est tue. Elle a résolu le problème par du silence plein de Foi : "Cela vient de Lui" ; du silence plein de vie, car Elle pensait à Lui. La grâce des contradictions possède de quoi nous faire faire des réflexes de confiance envers Dieu. C'est pourquoi la contradiction nous unit à Dieu.

C'est une mort de soi. Mais la difficulté avec les âmes, c'est qu'elles veulent toujours retourner aux puérités de l'adolescence surnaturelle.

Or la vie spirituelle, c'est un effort incessant, une force inexplicable qui vous pousse. On s'était figuré qu'on aurait moins de tentations, plus de consolations. C'est tout le contraire : ce sont les difficultés à résoudre, une bousculade continue, le manque de temps pour prier. Et il faut marcher..

Jusqu'à l'Annonciation, la Vierge était donnée à un Créateur et non pas

encore à un Rédempteur. Retenez toujours cela comme vérité sur vos envies de grandeur pour vos âmes et pour vos consciences : plus le Christ naît en nous par la sainteté, plus Il nous traite comme Il a traité sa Mère. C'est à prendre ou à laisser.

Comment la Vierge s'est-Elle comportée ? **Dans un silence de Foi, comptant sur la promesse de l'Archange : 'Le Très-Haut sera avec toi, Il te couvrira de son ombre.'**

Dites-vous que tout engagement vis-à-vis de Dieu apporte par lui-même cette promesse de l'Archange : "N'aie pas peur, le Très-Haut sera avec toi, Il te couvrira de son ombre." N'est-ce pas l'écho de la phrase qu'on nous dit à la prise d'habit : "C'est le Seigneur qui a commencé, c'est Lui qui achèvera." Surtout ne t'étonne de rien, attends-toi à tout.

Alors vous voyez si la dévotion à la Vierge prend un sens absolu et solide pour des consciences et des intelligences. **Cette dévotion se manifestera par la façon dont vous allez être, comme Elle, unis à Lui dans la bagarre et les épreuves.**

Aussi a-t-elle connu la première des récompenses : l'envahissement par Dieu. **Sa réflexion se déroulait constamment dans une ambiance composée d'affection intérieure vive et calme, de besoin impérieux de se nourrir de la présence de son Fils, dans la constance des certitudes expérimentales qu'Elle avait eues au sujet de son Fils.** Ces certitudes devenaient quelque chose de fort et de doux. Elle avait la joie dans la pire torture de son cœur lorsque son Fils était sur la Croix.

Vous vous demandez pourquoi vous n'avez pas la paix dans vos souffrances : vivez-les en union avec le Seigneur, cela change tout.

Qu'est-ce que cela devait être qu'un regard de la Vierge, un sourire de cette Femme ? Qu'est-ce que cela devait laisser transpirer comme expérience de Dieu ? Nous sommes toujours en train de nous composer un visage : si nous laissons Dieu nous composer notre visage... L'emprise vivante et chaude et unique de la présence du Fils sur la Mère devait être quelque chose d'inouï... Je comprends que la Liturgie l'ait appelée : "La Toute Belle..."

Si vous avez compris cela, vous allez maintenant comprendre la deuxième partie, plus brève, mais non moins importante : la place que va prendre dans notre vie, pour rester dans la Foi de cette façon, la prière à la Vierge.

Savez-vous qu'en théologie, l'effet de la prière à la Vierge est très différent de celui de la prière aux saints ? Chaque saint a son rôle. La Vierge est la "*Mater generis humani*", la Mère du genre humain. Elle a un rôle d'emprise sur l'enfant. **Le premier effet de la prière à la Vierge est d'exercer sur nous une emprise de la grâce, de faciliter la souplesse de nos consentements, de nos résistances au mal, de nos adhésions au bien.** Dès qu'on La prie, Elle exerce

l'emprise que toute Maman a sur son enfant :

- D'abord, Elle donne envie de se débarrasser des inutilités des réflexions humaines. On ne tient plus compte de ce que disent les autres, de ce que pense le monde. Emprise très douce qui fait s'estomper tout le reste :

- Quand je Le voyais venir, nous dit-elle, c'était la joie - Quand je Le voyais partir, c'était le calme.- Quand je Le voyais souffrir, c'était l'union.

Ne te mets pas en peine du reste.

- Sous forme aussi de libération. Ce qui nous empêche de marcher, c'est le poids de nos souffrances et de nos inquiétudes, c'est la pesanteur de nos lassitudes. Or la prière à la Vierge allège la pesanteur : on repart plus gaillard, plus vrai. Elle libère des obstacles, Elle est la Maman qui prépare le passage de Son Fils. Elle sait bien par où l'on passe, Elle a toutes les ruses de la mère. Quand on ne sait plus quelle décision prendre, il faut La prier.

-Elle inspire une honte affectueuse quand on a envie de tout lâcher, de tout envoyer promener. Ne le faites jamais sans être passés devant Elle : « Ai-je fait demi-tour, moi, au Calvaire ? » vous répondra-t-Elle, et vous n'oserez jamais vous en aller. *Stabat mater dolorosa, lacrimosa.*

-Enfin, c'est là mon dernier mot, Elle crée dans l'âme le climat favorable au don complet, le don de la Croix. Lui céder l'initiative comme à l'Annonciation, comme lors de l'apostolat de la Visitation. Comme Elle, rester avec Lui. Quand on L'a choisi Lui, on n'a pas le droit de s'en aller.

Vous voyez comme vos chapelets vous assurent l'emprise de Dieu et le besoin de céder à son emprise, s'ils maintiennent vos consciences à cette anxiété de perfection, vos cœurs à cette anxiété d'amour... **Je veux bien t'aider, nous dit la Vierge, mais à une condition : tu ne me lâches pas !**

R.P. de Chivré, extrait de *La Vierge Marie*, pages 53 à 57

Chronique du Prieuré



12 février

Ce vendredi eut lieu la 1^{ère} réunion du groupe instrumental du prieuré. Sous la direction de Julia Porczak, trompette, saxophone, hautbois, 3 flutes, guitare, hautbois et accordéon s'accordent sur des mélodies populaires. *Les Grignions*, (car tel est le nom du groupe) se réunissent toutes les semaines. Si vous jouez d'un instrument, n'hésitez pas à rejoindre ce groupe dynamique, car... c'est l'année... de Saint Louis Marie Grignon de Monfort bien sûr !

27 février

Les courageux bûcherons sont venus toute la journée entretenir le parc du prieuré. À midi, ils reprenaient force avec le copieux repas servi par les Sœurs.

5 et 6 mars

Comme toutes les années depuis 25 ans, les paroissiens se sont retrouvés pour le pèlerinage de Paray le Monial.

Cette année l'évêque du lieu interdisait l'accès des églises pour la célébration des 2 messes du pèlerinage. Sans aucun doute, le Sacré Cœur, sainte Marguerite-Marie et le vénérable Claude de la Colombière, honorés en ces lieux, ont dû être encore plus désolés que nous, mais Notre Seigneur nous a avertis : « *ils vous chasseront des synagogues* ».

12 mars

M. l'abbé Barrère s'est rendu à Écône pour les cérémonies du Sous-diaconat et entourer M. l'abbé Paul Perrot qui s'est engagé définitivement au service de Dieu et de son Église. Ne manquons pas de prier pour les sous-diacres et pour les diacres qui seront ordonnés au mois de juin.

25 avril

Cette année, le Vendredi Saint coïncidant exceptionnellement avec l'Annonciation, le 25 mars fut tout particulièrement fêté : de nombreux paroissiens allèrent quelques heures au Puy récolter les grâces du Jubilé.

9 et 10 avril

Le pèlerinage du Jubilé organisé par le prieuré à rassemblé 4000 personnes pour les dévotions Jubilaires dans le cathédrale.

Six processions se succédaient l'après midi au Puy après la messe célébrée dimanche par Mgr Fellay à Saint Paulien.

Le samedi les marcheurs avaient rejoint la Halle de Saint Paulien, par un parcours de 17km, pendant que les malades priaient et regardaient un film sur l'histoire du Puy. La journée se terminait par la messe célébrée par M. l'abbé Bouchacourt.

16 avril

M. et Mme Gérard étaient heureux d'être bien entourés pour fêter leurs noces d'or au prieuré.

Carnet Paroissial

Chapelle du Cœur Immaculé de Marie à Saint-Étienne

Funérailles :

le 22 février 2016 : Mme BROUCHIQUAN Lucienne 95 ans

le 17 mars 2016 : Mme COTELLE Jeanne 92 ans

le 30 mars 2016 : Mr BLACHE Daniel 72 ans

Prieuré Saint François Régis à Unieux

Baptême : Bastien STUDER le 19 mars 2016

Premières communions : Diane CLARET, Flamine DUPIC,
8 mai 2016 Octavie LAROCHE LE NAGAT,

Marcelin ROUE, Jehanne DUGON,

Chapelle Notre Dame du Rosaire à Roanne

Premières communions : Jeanne d'ARMAGNAC le 27 mars 2016

Baudouin de PRÉVILLE le 3 avril 2016

Rendez-vous des mois à venir

Cercle Saint Pie X : 19 mai, 9 Juin

Réunion des Foyers : 4 juin

Adorations : 26 mai, 16 juin

Tiers Ordre : 13 juin

Kermesse de l'école : 11 et 12 juin. 15h ouverture des stands.

Catéchisme : 22 mai, 19 juin

Retraite Mariale Mixte du 4 juillet au 9 juillet à Unieux, prêchée par M. l'abbé Castelain et M. l'abbé Mestre

Camp Saint Michel : 1^{er} au 17 août.

Assomption : 15 août ; Procession à 17h suivie des grillades et du spectacle du camp

Rentrée Paroissiale : 18 septembre : Fête des 30 ans de l'école Sainte Catherine de Sienne

en présence de M. l'abbé Bouchacourt. Après-midi retrouvailles et projection d'un diaporama retraçant l'histoire de l'école.

Concert divertissant



Dimanche 29 mai

À 16h



au château Holtzer, à Unieux

Xylophone, trompettes et orgue

Haydn, Albinoni, Bach

Xylophone et piano

airs de danses et de ragtime

Concert au profit de

l'École Sainte Catherine de Sienne

31 rue Holtzer 42240 Unieux